
Discours de l'orateur de la députation de Thiais (Paris), qui félicite la Convention sur l'énergie et le courage employés à la découverte et à la poursuite des traîtres, lors de la séance du 3 germinal an II (23 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Discours de l'orateur de la députation de Thiais (Paris), qui félicite la Convention sur l'énergie et le courage employés à la découverte et à la poursuite des traîtres, lors de la séance du 3 germinal an II (23 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) pp. 253-254;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20329_t1_0253_0000_7

Fichier pdf généré le 23/01/2023

affermissant de plus en plus le gouvernement républicain... Les intrigans masqués sont à découvrir ; ils sont reconnus traîtres et conspirateurs. Les ennemis des bonnes mœurs, les partisans d'un esclavage dans lequel ils espéroient dominer, tous ces êtres enfin à qui rien ne coûte pour satisfaire leur ambition et leur cupidité, n'ont pu échapper à l'œil pénétrant de votre vigilance. Leurs efforts se briseront toujours lorsqu'ils viendront se heurter contre cette montagne qui lance des traits de lumière éclatans, plus réels sans doute que ne furent jadis ceux du buisson ardent sur le mont Horeb, enfans de l'artifice qu'employoit l'astucieux prêtre Moïse.

Vous avez mis la vertu et la probité à l'ordre du jour, et vous enseignez au peuple à la pratiquer. Vous anéantissez par-là l'adage audacieux de César, de cet antique intrigant, usurpateur de la souveraineté des peuples, qui annonce que la nation française est trop légère, trop inconséquente pour être libre.

Que les prétendans à domination rayent de leurs tablettes ce proverbe qui faisoit leur espoir. L'univers entier va se convaincre que les représentans de ce grand peuple savent le rendre aussi réfléchi, aussi prudent, aussi ferme, aussi stable qu'il est léger et dispos, qu'il est ardent, courageux et intrépide quand il combat ses ennemis.

Tremblez, tyrans ! pâlissez de stupeur ! ce torrent indivisible, rapide, furieux, ne tardera pas, dans son cours, à renverser jusqu'au dernier de vos trônes : vos esclaves s'humilieront, se couvriront de poussière dans la crainte de son débordement.

Et toi, Montagne à jamais célèbre ! nous te remercions de tes travaux, qui assurent la liberté et le bonheur à nous et à nos descendants.

Nous sommes tes gardes fidèles ; nous jurons non seulement de verser près de toi, pour ta défense, jusqu'à la dernière goutte de notre sang, mais aussi d'enflammer nos fils et nos neveux du feu qui nous anime, afin qu'en joignant leur vigueur et leurs forces à notre courage inaltérable, nous puissions former ensemble un rempart impénétrable à tes ennemis.

Restez à vos postes, mandataires du souverain ; continuez de punir les traîtres, continuez de servir le peuple ; nous sommes là, nous vous garderons ; nous lui répondons de vous dans cette enceinte, sur nos têtes blanchies. *Vive la Montagne ! Vive la République une et indivisible !* ». (On applaudit) (1).

LE PRESIDENT. Citoyens,

Dans tous les pays libres, la vieillesse fut honorée ; notre Constitution a consacré ces principes que la nature grava dans le cœur de tous les hommes. Servir sa patrie est le devoir de tout citoyen : l'enfance et la vieillesse doivent contribuer à sa défense. Le zèle que vous avez déployé depuis le commencement de la Révolution, est connu de la Convention et de toute la France, continuez, généreux citoyens, à bien mériter de votre pays, appelez souvent à vos enfans les maux que vous avez endurés sous le règne de la tyrannie, montrez-leur les cicatrices honorables

des fers dont le despotisme chargeoit ceux qui avoient le courage de lui résister, inspirez à la génération qui s'élève, l'horreur des rois, le règne et l'amour des lois et de toutes les vertus publiques et privées. La garde d'honneur de la Convention nationale, c'est l'estime et la confiance du peuple.

La Convention vous accorde les honneurs de la séance (1).

b

L'ORATEUR de la députation de Nogent-sur-Marne.

Les autorités constituées, la société populaire et les habitants de la commune de Nogent-sur-Marne, pénétrés de reconnaissance et d'admiration pour les travaux immortels de la Convention s'empresment de venir la féliciter sur les grandes mesures qu'elle vient de prendre pour étouffer les nouveaux complots de nos ennemis et consolider la liberté sur des bases inébranlables. Forts de l'estime et de la confiance du peuple français que vous avez su mériter à tant de titres, continuez avec une imperturbable sécurité [sic] et avec une énergie vraiment républicaine à démasquer tous les ennemis de notre liberté et à déjouer leurs infernales manœuvres. Pour nous nous jurons de périr plutôt que de souffrir qu'il soit porté la plus légère atteinte à la représentation nationale. Nous vous prions, Citoyens, d'agréer les offrandes que nous vous apportons pour subvenir aux premiers besoins de nos braves défenseurs. C'est une dette sacrée dont nous nous acquittons, nous vous faisons hommage des premiers essais de nos travaux pour la fabrication du salpêtre, encouragés par la réussite de ces foibles essais, nos travaux journaliers seront désormais partagés entre ceux de l'agriculture et l'extraction de la foudre qui doit exterminer les tyrans et leurs infâmes satellites. Continuez à cimenter le bonheur du peuple en exterminant les ennemis et le monde entier vous devra la liberté. Vive la République, Vive la Montagne (2).

c

L'ORATEUR de la commune de Thiais. Représentans,

La commune de Thiais, départ^t de Paris, animée du plus pur patriotisme vient vous féliciter sur l'énergie et le courage que vous avez employé à la découverte et à la poursuite des traîtres, de ces scélérats qui avoient subtilisé notre confiance pour plus aisément nous détruire ; leurs projets étoient de nous donner un maître, à nous qui sommes républicains, nous jurons en votre présence d'exterminer, celui qui se qualifieroit d'un tel titre ; les modérés, les intrigans, se serviront sans doute de la découverte de cet affreux complot, pour faire valoir leurs causes ; ils feindront

(1) Bⁱⁿ, 3 germ.

(2) C 298, pl. 1033, p. 8 Signé : « LEQUESNE (mairie), DUCHEMIN (présid. de la Sté popul.), GARYS (notable), DUVAL (off. mun.), LAMEAU (off. mun.), VITRY, BOUZEVILLE, CURY (secrétaire de la Sté popul.), BARILLIER (off. mun.), MERELLE (secrét.), GUILLOT (présid. du Comité), MÉZAR, FROIZET (agent nat.), FABRE (secrét. du C. révol.), BOCHE ». Mention dans J. Sablier, n° 1214.

(1) C 299, pl. 1046, p. 29. Extraits dans *Débats*, n° 550, p. 38 ; C. univ., 5 germ. ; *Audit. nat.*, n° 547 ; *Mon.*, XX, 35.

de plaindre le peuple pour le décourager ; ils nous diront que personne ne mérite plus notre confiance que la liberté ne peut s'affermir, que partout nous sommes trahis et vendus, et qu'on ne sait plus à qui se fier. Nous répondrons à de tels monstres, que nous avons jurés d'être libres, et que nous tiendrons nos serments, et qu'en dépit des traîtres, nous serons Républicains, ou nous périrons tous.

Restez, représentants, restez à votre poste, continuez de lancer la foudre sur les conspirateurs, vous avez toute notre confiance, oui toute notre confiance et vous la méritez.

Que les despotes commettent tous les crimes, que les intrigants s'agitent, ils n'en tireront que la honte et l'échafaud, et la Convention nationale sera comme un rocher au milieu d'une mer orageuse où viendront se briser les flots écumants de la rage despotique, intrigante et conspiratrice (1).

d

L'ORATEUR de la 29^e division de gendarmerie à cheval. Citoyens,

Un grand orage s'étoit formé et sembloit menacer la tranquillité et la sécurité républicaines.

Votre surveillance à sçu l'enchaîner et, ainsi que tout le peuple français, nous attendons sa dissolution par l'effusion du sang des traîtres et des conjurés.

La gendarmerie du 10 août et du 31 may étoit peut-être elle-même menacée, car elle n'a pas sçu se mériter la bienveillance des Chevaliers du Poignard ; mais toujours ferme et active, toujours commandée par les chefs qui ont obtenu sa confiance par leur conduite et leurs vertus républicaines, elle vous donne l'assurance de ne vivre et mourir que pour le salut de la République.

Malheur aux traîtres qui oseroient tenter sa désunion ou sa perte ! Malheur à ceux qui oseroient attenter à la Représentation nationale !

Nous le jurons de nouveau, Citoyens, ce ne sera que sur nos cadavres que les monstres pouvaient espérer à une contre-révolution.

Notre serment est celui de tous les Républicains.

Tant que nous vivrons, la France sera toujours libre (2).

e

L'ORATEUR de la commune de Vincennes. Représentants du peuple,

Des ennemis d'une trempe nouvelle ourdissoient dans l'ombre et sous le manteau d'un patriotisme brûlant, le plus affreux complot. D'une main, ils caressaient les passions du peuple et

de l'autre, ils forgeoient des fers pour l'enchaîner, par un étrange abus d'une confiance usurpée, ces nouveaux conspirateurs tentoient une contre-révolution pour en diriger à leur profit, les mouvements convulsifs et nous redonner un maître ; mais le génie de la liberté qui veille sur les destinées de la France devoit écarter l'abyme que ces monstres creusoient sous nos pas ; aussi votre surveillance a déjoué les manœuvres des traîtres, votre énergie a déconcerté les projets liberticides.

Continuez, braves Montagnards vos utiles et sublimes travaux, la France a remis en vos mains ses foudres vengeresses, frappez sans distinction, comme sans pitié tous les coupables, que leur tête tombe avec le masque qui couvroit tant de perfidie et de scélératesse.

La commune de Vincennes vient toute entière applaudir aux sages, aux salutaires et vigoureuses mesures que vous avez prises ; elle vous invite au nom du bien public de rester au poste honorable où le peuple vous a placé jusqu'à ce que la République soit assise sur des bases immuables.

Nous renouvelons le serment d'être fidèles à la cause de la Liberté et de l'Égalité. Nous jurons haine implacable aux tyrans sous quelque forme qu'ils se présentent, dévouement, reconnaissance et protection sans borne à la Convention nationale qui a encore une fois sauvé la chose publique (1).

f

L'ORATEUR de la commune de Compiègne. Législateurs,

L'hydre du royalisme a donc encore une tête ! il la tenoit cachée dans le borbier fangeux des conjurations, il devoit la lever au signal donné par les coassements des crapauds qui du fonds du Marais avoient essayé de franchir la Montagne...

Mais le Comité de salut public veillait ; son œil perçant a découvert le mouvement de ce monstre infernal, il a bandé son arc, la flèche va partir, le monstre sera terrassé.

Grâces vous soient rendues, Citoyens représentants, la République encore sera sauvée ! Pitt et Cobourg vont ronger le frein du désespoir ; en vain, ils voudront cacher leur honte sous de nouvelles horreurs, la Convention nationale saura la découvrir et la livrer à l'exécution universelle.

Déjà la Société populaire de notre commune a manifesté son opinion dans son adresse du 29 de ce mois ; déjà, elle a applaudi à l'énergie de ses représentants ; déjà elle sourit en voyant la massue nationale se lever pour retomber sur les têtes coupables. Nous joignons nos vœux aux siens, nous en formons un faisceau dont l'union qui règne dans notre commune garantit la solidité.

Restez à votre poste, Législateurs, veillez au salut de la Patrie, les destinées de la République sont entre vos mains, n'est-ce pas le garant de notre bonheur ?

(1) C 298, pl. 1033, p. 10. Signé : « F.L. VIENOT (mairie), SAVARD, LAFOURNIÈRE, N. DUPONG, C. BUIRET, HALLER, BINAUDET, VIENOT, MUSSILLY, M.C. ANDELLE, DELPLACE (agent nat.), TISSERANT (secrét.) ».

(1) C 298, pl. 1033, p. 9.

(2) C 299, pl. 1046, p. 30. Signé : « HESMART (1^{er} chef d'escadron), CAMUS, DALLOYAU, MICHEL, VIRON, CHAVONNES, LECOCQ, AURICANY, PERDRIEL, ROUSIGNOL, GAILLARD, PODEVIN, ROUCAMPS, SUZAN (lieut.), LINGNEUX, DARGENT, QUILAIN (secrét. greffier), FONTAINE (lieut.), ROHÉE (lieut.), ROSSIGNOLA (mat des logis), MORIN, CHOISAISSI, LOSSINOTTE, RENAUD, BERTHE, PARENT, CONSTANT, BOURQUE, NINOVE, CHATEAU, DRÔLE, DEBLIN, DUPONT, F. MASSON, WAGNIÈRE, ROZIÉ, MONROY, MOTTY, LOLLIER, PAINTEUR, PRUNIER (cap^{no}), BOURGEOIS (brigadier) ».